

*Objet : Pesticides et perturbateurs endocriniens*

**Monsieur Nicolas Hulot**  
**Ministre de la Transition écologique et solidaire**  
**244 Boulevard Saint Germain**  
**75007 PARIS**

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, le Plan National Santé Environnement s'articule sur 4 grandes catégories et sa thématique Santé-Environnement appréhende l'ensemble des effets sur la santé de l'homme dus à ses conditions de vie ou à la contamination de l'eau, de l'air et du sol.

Dans sa déclinaison régionale en Nouvelle-Aquitaine, le Plan régional Santé Environnement (PRSE3) prévoit, dans ses objectifs stratégiques, de contribuer à l'amélioration de la connaissance sur les pesticides et les perturbateurs endocriniens dans les milieux naturels.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette démarche et CPNT souhaiterait que vous puissiez élargir au niveau national cette étude pour faire avancer la connaissance, tant sur le diagnostic que sur les éventuelles conséquences pour l'avifaune halieutique ou terrestre, voire pour la biodiversité en général.

Ainsi, je suis convaincu, Monsieur le Ministre, qu'il serait intéressant de traiter, de façon transversale avec le plan santé-environnement, les dossiers de restauration des milieux aquatiques. Au-delà de l'importance des analyses sur les pesticides, on est bien d'accord, il faut de surcroit y associer systématiquement celles sur l'ensemble des autres perturbateurs endocriniens.

Depuis des années nos cours d'eau et nos zones humides sont le réceptacle de très nombreuses molécules relâchées par les stations d'épuration et les épandages de leurs boues résiduelles. Qu'il s'agisse des traitements médicamenteux pour les maladies comme le cancer, le VIH, les hépatites, les antidépresseurs, les antibiotiques ou les moyens contraceptifs (22 millions de boîtes de pilules vendues par an soit près de 1051 tonnes de pilules !), on ne peut imaginer le nombre de molécules d'œstrogène déversées dans nos cours d'eau tous les ans... C'est tout un cocktail détonnant, auquel il faut rajouter des concentrations de métaux lourds, coule au grès de l'eau et qui se verra amplifié sous l'effet conjugué de la baisse des niveaux et de la montée en température de l'eau, conséquence inévitable du réchauffement climatique...

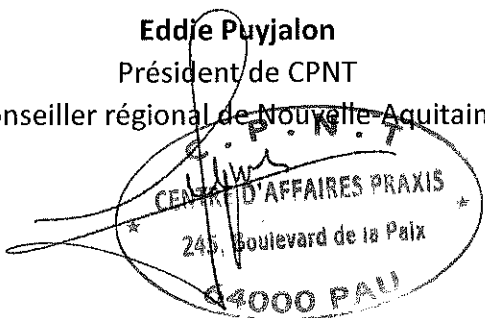
.../...

À l'image de la disparition des insectes pollinisateurs, nous ne devons plus reculer devant les frilosités et la peur du diagnostic afin d'enrayer le déclin de biodiversité commune. Seule, la protection de notre santé, de l'environnement et notamment des milieux aquatiques doit prévaloir !

Malgré vos sentiments plusieurs fois exprimés contre le monde de la chasse, je me permets de vous rappeler, Monsieur le Ministre, que le monde cynégétique et halieutique est avant tout un monde d'acteurs engagés et compétents en faveur de la protection de l'environnement et qu'il mérite votre attention respectueuse...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

**Eddie Puyjalon**  
Président de CPNT  
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine



C.P.N.T.  
CENTRE D'AFFAIRES PRAXIS  
245, Boulevard de la Paix  
64000 PAU